



Statut des objets ” extra-ordinaires ” du Gravettien final de l’abri Pataud (Les Eyzies, Dordogne) : objets abandonnés dans l’habitat ou dépôt intentionnel ?

Laurent Chiotti, R. Nespoulet, Dominique Henry-Gambier, André Morala, Carole Vercoutère, Safia Agsous, Arnaud Lenoble, L. Marquer, Dominique Grimaud-Hervé

► To cite this version:

Laurent Chiotti, R. Nespoulet, Dominique Henry-Gambier, André Morala, Carole Vercoutère, et al.. Statut des objets ” extra-ordinaires ” du Gravettien final de l’abri Pataud (Les Eyzies, Dordogne) : objets abandonnés dans l’habitat ou dépôt intentionnel ?. XXIXe rencontres internationales d’archéologie et d’histoire d’Antibes, Oct 2008, Antibes, France. pp.29-46. halshs-01006290

HAL Id: halshs-01006290

<https://shs.hal.science/halshs-01006290>

Submitted on 15 Jun 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Statut des objets « extra-ordinaires » du Gravettien final de l'abri Pataud (Les Eyzies-de-Tayac, Dordogne) : objets abandonnés dans l'habitat ou dépôt intentionnel ?

*Laurent CHIOTTI**, *Roland NESPOULET***, *Dominique HENRY-GAMBIER****,
*André MORALA*****, *Carole VERCOUTÈRE***,
*avec la collaboration de Safia AGSOUS***, *Arnaud LENOBLE******,
*Laurent MARQUER***, *Dominique GRIMAUD-HERVÉ***

Résumé

Le Gravettien final du niveau 2 de l'abri Pataud a livré une des plus importantes séries de vestiges humains du Gravettien français, ainsi qu'une concentration inhabituelle d'objets mobiliers remarquables. Ces objets sont-ils des pièces usuelles abandonnées dans l'habitat ou des dépôts intentionnels de pièces n'entrant pas dans la sphère du quotidien ? Existe-t-il un lien avec l'assemblage de vestiges humains ? L'analyse combinée des collections et des archives Movius avec les données des fouilles récentes offre un nouvel éclairage sur ces questions.

Abstract

Level 2 at Abri Pataud (Final Gravettian) yielded one of the most important collections of human remains from the French Gravettian, including an unusual concentration of portable objects. There are many questions surrounding these objects: Were they objects used in everyday life, or did they function only in exceptional circumstances? Were they simply discarded after having been used or were they intentionally buried together? If the latter is true, then are they somehow associated with the human remains found in this level? Here we will discuss these questions based on analyses of the original documents and collections of Movius and preliminary results of new excavations.

* Département de préhistoire du Muséum national d'histoire naturelle, UMR 7194, abri Pataud, 20 rue du Moyen Âge, 24620 Les Eyzies-de-Tayac. <lchiotti@mnhn.fr>

** Département de préhistoire du Muséum national d'histoire naturelle, UMR 7194, Institut de paléontologie humaine, 1 rue René Panhard, 75013 Paris.

*** Laboratoire d'anthropologie des populations du passé, PACEA, UMR 5199, Université Bordeaux 1, avenue des Facultés, 33405 Talence.

**** Musée national de Préhistoire, 24620 Les Eyzies-de-Tayac, UMR 5199, Université Bordeaux 1.

***** Département de préhistoire du Muséum national d'histoire naturelle, UMR 7194, Musée de l'Homme, Palais de Chaillot, 17 Place du Trocadéro, 75116 Paris.

Introduction

L'abri Pataud, situé dans le village des Eyzies-de-Tayac en Dordogne, a livré une importante stratigraphie couvrant la première moitié du Paléolithique supérieur. Fouillé entre 1958 et 1964 par H.L. Movius, Professeur à l'université de Harvard, cet abri a livré 14 niveaux d'occupation aurignaciens et gravettiens.

La couche 2, dont ont été exhumés les objets discutés dans cet article, est attribuée au Gravettien final¹. Elle a été fouillée sur 14 m² en 1958 et en 1963. Depuis 2005, une nouvelle fouille, dirigée par R. Nespoulet et L. Chiotti, a été entreprise dans le secteur nord, immédiatement adjacent aux fouilles précédentes.

Cette couche est un niveau d'habitat en pied de falaise durant la phase finale de l'évolution de l'abri, ayant livré des milliers d'objets archéologiques, dont une importante série de vestiges humains (plus de 300 restes), la seule actuellement connue pour le Gravettien final européen (22-20000 ans BP).

Les fouilles et les études de l'équipe de H.L. Movius n'ont pas permis de statuer sur la signification de ces vestiges humains. S'agit-il de vestiges abandonnés ou correspondent-ils à des dépôts intentionnels relevant de pratiques funéraires? S'agit-il de dépôts primaires perturbés? Quel est l'agent de ces perturbations?

Le programme de recherche qui a débuté en 2005 a pour principal objectif d'essayer de répondre à ces interrogations. Trois approches complémentaires ont été développées : 1) la fouille du niveau 2, sur une surface volontairement limitée; 2) la révision des collections Movius²; 3) l'analyse des archives Movius (Nespoulet *et al.*, 2008).

C'est dans ce cadre que s'inscrit l'analyse d'une série d'objets dits « extra-ordinaires » présentée ici. Nous détaillerons ces objets et envisagerons les différents arguments qui font d'eux : soit des rejets fortuits (et donc sans signification particulière); soit un ou plusieurs dépôts intentionnels. S'il s'agit de dépôts intentionnels, quel sens peut-on alors leur attribuer?

Pourquoi des objets « extra-ordinaires » ?

Les fouilles de H.L. Movius ont livré plusieurs objets qui, en fonction de critères techniques et de fréquence, se démarquent nettement des milliers d'autres vestiges (faune, silex, etc.) qui font la richesse du niveau 2, d'où ce qualificatif pouvant paraître un peu audacieux d'« extra-ordinaire ». Ces objets

1. Le Gravettien final a initialement été défini sur le site de Laugerie-Haute Est par D. et E. Peyrony (1938) sous le nom de Protomagdalénien. Cette culture est également dénommée Périgordien VII.

2. Les vestiges humains sont conservés dans les collections du Muséum national d'histoire naturelle, pour la plupart (fouilles H.L. Movius) au Laboratoire d'anthropologie du Musée de l'Homme (Paris), et pour le reste à l'abri Pataud (Les Eyzies-de-Tayac).

relèvent de plusieurs domaines: artistique (statuette, bloc gravé, scapula peinte); technique (galets abrasés, bâton percé, biface acheuléen collecté); ornemental (perles rectangulaires); s'y ajoutent des éléments de faune (crânes de cerf, tronçon de défense de mammoth).

L'individualisation de ces objets repose sur plusieurs critères:

1) la rareté: ils sont peu nombreux au regard de la quantité de matériel collectée dans le niveau 2.

2) la répartition spatiale: ils sont localisés dans la bande la plus profonde (F/G), située près de la paroi du fond de l'abri. En outre, certains d'entre eux sont concentrés dans la partie nord du site (*Trench VII*).

3) la matière première: certains sont en ivoire de mammoth (perles et tronçon de défense), alors que le mammoth est absent de la faune chassée; d'autres sont réalisés sur des galets de roches magmatiques ou métamorphiques, matières rares et fortement sélectionnées.

4) l'investissement technique: leur réalisation a le plus souvent nécessité un investissement technique important ou témoigne d'un usage durable.

Caractéristiques de ces objets

Les objets d'art

La scapula ornée

En 1963, un fragment de scapula de grand herbivore (AP/63-1/2-107) fut mis au jour dans la *Trench VII*, au-dessus d'un grand bloc gravé. Sept ou huit lignes de ponctuation rouges décorent l'une de ses faces (Movius, 1977, p. 10).

En 2006, lors d'un tri de la faune Movius réalisé par D. Henry-Gambier, la découverte de nouveaux fragments portant des ponctuations rouges a permis de compléter cet os, accroissant significativement la surface ornée et le nombre de ponctuations (fig. 1).

Elle porte, en outre, de très nombreuses stries. La plupart correspondent à un aménagement de la surface par raclage, avant l'application de la peinture. Quelques unes, postérieures, pourraient être des traits de gravure. La pièce est cependant trop incomplète pour statuer sur le caractère et la signification de ces traits. Quoi qu'il en soit, cet objet demeure exceptionnel à l'échelle du niveau 2, mais également du Gravettien français.

La statuette

Une petite pièce de calcaire (AP/63-2-1964), dénommée «*Pseudo-Art Object*» par H. L. Movius, fut mise au jour dans le carré FVII, en 1963. Elle fut alors décrite comme un fragment de calcaire naturellement roulé et à peine modifié afin de suggérer une vague forme animale (Movius, 1977, p. 27) (fig. 2a).

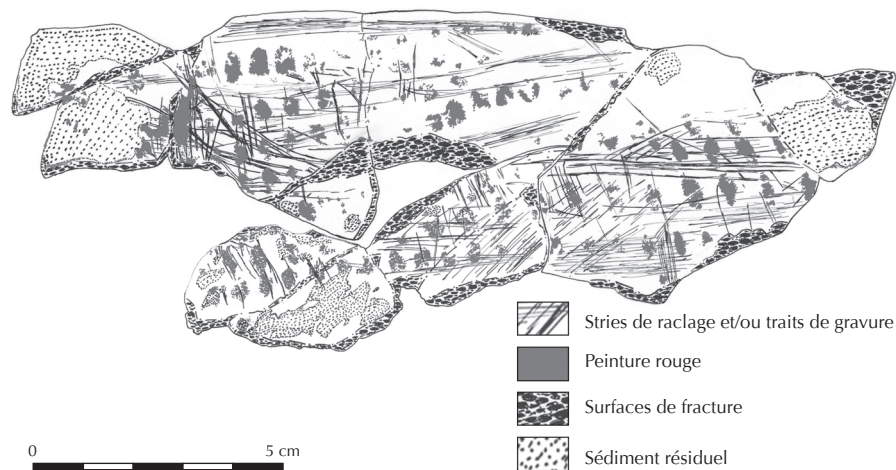


Fig. 1. AP/63-1/2-107, *Scapula de grand herbivore ornée de lignes de punctuations rouges.*
Relevé E. Man-Estier, 2008.

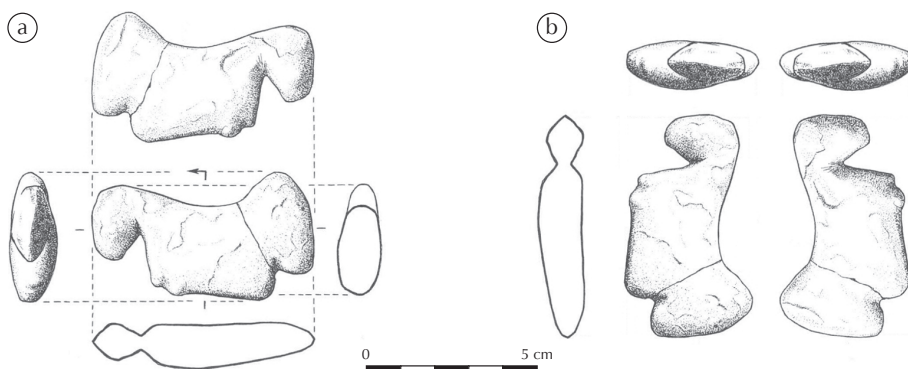


Fig. 2. AP/63-2-1964, *Statuette animale et/ou féminine (« Pseudo-Art Object »).*
Dessin P. Laurent, a: d'après Movius, 1977; b: d'après White, 2002.

Il s'agit en réalité d'un objet façonné sans doute par raclage. L'altération du calcaire qui se délite en très fines couches infra-millimétriques a effacé la plupart des stigmates de ce façonnage. Seules quelques traces de raclage sont encore visibles.

En 2002, R. White a proposé une nouvelle interprétation de cette statuette. En effet, positionnée verticalement (fig. 2b), elle entre dans la variabilité morphologique des statuettes féminines gravettiennes. Elle est notamment très proche de la « vénus » de Sireuil, trouvée à quelques kilomètres des Eyzies-de-Tayac (White, 2002).

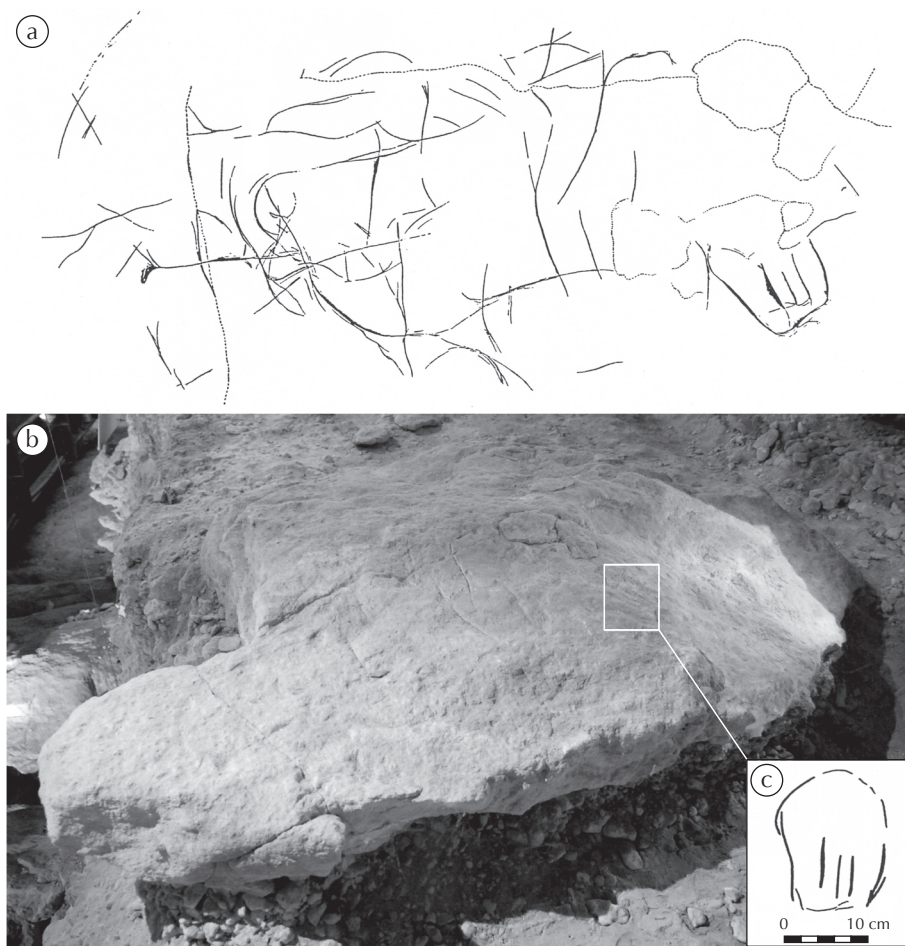


Fig. 3. Bloc immeuble gravé. *a* : relevé des gravures par P. Laurent (d'après Movius, 1977) ; *b* : vue générale du bloc (photo L. Chiotti) ; *c* : relevé de l'image vulvaire (d'après Delluc, 1991).

Le bloc immeuble gravé

Couvrant une grande partie du carré FVII, un bloc gravé occupant une surface d'environ 2 m² fut mis au jour en 1963. Il faisait partie d'une ligne N.-S. continue de blocs d'effondrement, de volume comparable, qui barrait toute la largeur de l'abri.

La surface supérieure de ce bloc est gravée de traits fins et entremêlés qui, selon H. L. Movius, étaient indéchiffrables (Movius, 1977, p. 25) (fig. 3a). D'après B. et G. Delluc (1991 ; 2004), au milieu de ces tracés, un ensemble représenterait une vulve schématisée (fig. 3c) : « Cinq de ces traits situés dans l'angle nord-est du bloc dessinent une image [...] relativement isolée qui nous

paraît représenter une image vulvaire ovulaire : le trait de contour irrégulier présente une portion supérieure difficile à suivre et des portions latérales très vigoureusement incisées [...], conservant des traces de piquetage à droite ; le sillon médian, large de 15 mm et profond de 9 mm, est doublé à droite par deux traits plus courts et moins profondément incisés » (Delluc, 1991, p. 208).

Les objets de parure

Les perles rectangulaires

Le niveau 2 a livré plusieurs éléments de parure. L'ensemble le plus original est constitué par 82 perles rectangulaires, à perforation centrale, très probablement façonnées, en tout cas pour certaines, dans de l'ivoire de mammoth (fig. 4a). Ces perles sont très standardisées et leur façonnage est très élaboré. Elles présentent une face plane et une face bombée, avec une incision transversale sur la face plane, au niveau de la perforation. Elles sont toutes de petites dimensions (6 à 11,5 mm de longueur ; 3 à 6,5 mm de largeur ; 1,5 à 3,5 mm d'épaisseur ; Vercoutère, étude en cours). Soixante-treize d'entre elles, découvertes en 1963, proviennent du carré GVII. Soixante-trois ont d'ailleurs été retrouvées concentrées dans un cercle de 10 cm de diamètre (archives Movius, abri Pataud).

Le nettoyage des déblais d'une fouille clandestine à hauteur du carré GVIII a livré trois perles en 1989, et six nouvelles perles en 2008, toutes de même forme.

Les outils

Le bâton percé

Un bâton percé (AP/63-2-1280) a été mis au jour en 1963, dans le carré GVII. Il s'agit d'un bois de massacre de renne perforé. Cet objet, réalisé sur un bois gauche, de gros module, comprend un fragment du crâne, la base de l'andouiller d'œil, la base de l'andouiller de glace et la perche A. Ce bâton percé ne révèle aucune trace anthropique autre que la perforation (Vercoutère, 2007). Il est exceptionnel par ses dimensions, puisqu'il atteint une longueur de 60 centimètres (fig. 4b).

Les galets

Une série de 34 galets provient de la couche 2. Ils sont généralement de forme allongée et de matières premières originales : roches dures, magmatiques ou métamorphiques. Certains d'entre eux ne portent aucun stigmate anthropique, alors que d'autres présentent de très importantes traces d'utilisation (Chiotti *et al.*, étude en cours).

L'un d'entre eux (AP/58-2-430), découvert dans le carré GVI, est particulièrement intéressant. Il s'agit d'un galet de roche magmatique très dure et très compacte (fig. 4c), qui fut décrit comme un objet piqueté et poli, très similaire

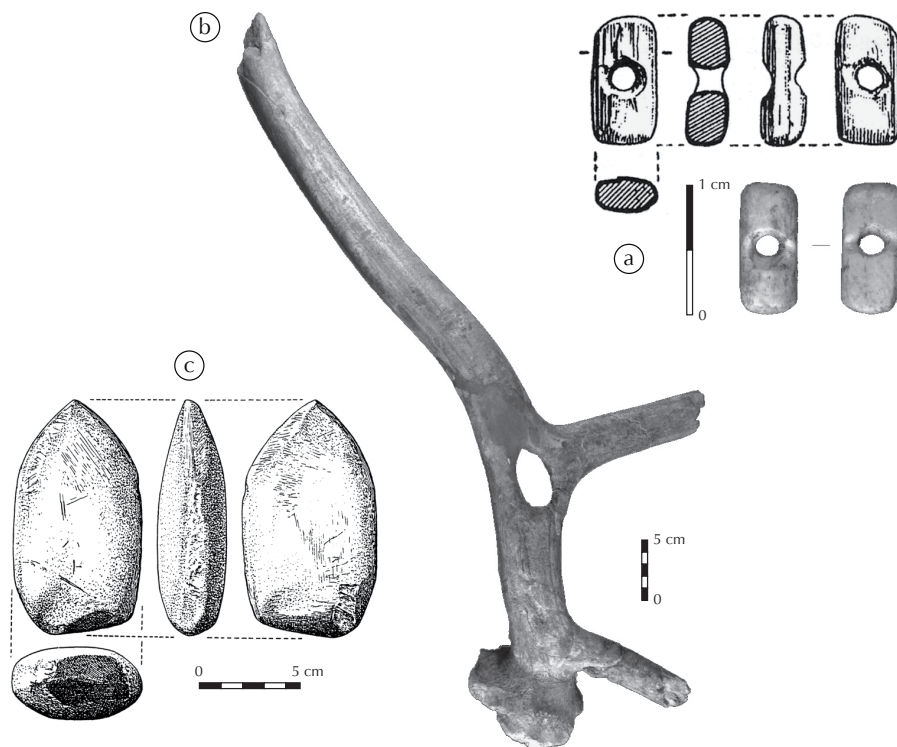


Fig. 4. a : Perles rectangulaires du niveau 2 de l'abri Pataud (dessin P. Laurent, d'après Bricker, 1995; photo L. Chiotti); b : AP/63-2-1280, bois de renne percé (photo L. Chiotti); c : AP/58-2-430, galet à facettes d'abrasion (« Polisher: Neolithic Type ») (dessin P. Laurent, d'après Bricker, 1995).

aux pièces néolithiques et nommé, pour cette raison, « *Polisher: Neolithic Type* » par H.L. Movius (1977, p. 25).

Il est entièrement « façonné » par l'utilisation. Sa surface porte de multiples facettes d'abrasion striées, des plages de percussion, des traces d'impacts isolés et de très nombreuses stries. Il s'agit donc d'un outil aux usages multiples, dont la durée d'utilisation a manifestement été très longue.

Le biface acheuléen

La *Trench II*, au sud de la fouille, a livré un biface lancéolé (AP/58-2-237) (fig. 5), pièce surprenante pour le Gravettien ! De grandes dimensions (185 x 94 x 42 mm), elle est décrite comme typique de l'Acheuléen moyen (Movius, 1977, p. 26).

Ce biface, réalisé sur du silex calcédonieux lacustre du Tertiaire, porte une patine profonde de couleur brun orangé, caractéristique des objets provenant



Fig. 5. AP/58-2-237, *biface de type acheuléen*.
Photo L. Chiotti.

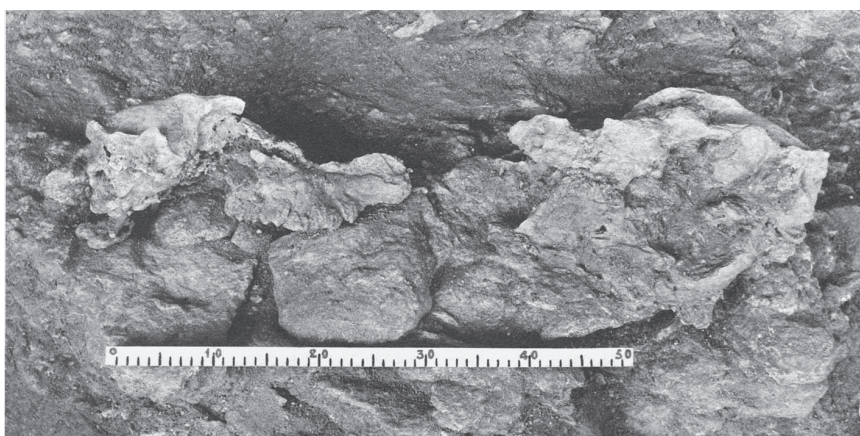


Fig. 6. *Crânes de cerf (Cervus elaphus) placés contre la paroi du fond de l'abri dans le carré GIII, d'après Movius, 1977.*

de sites de plein air, où il a probablement été collecté. La pointe de cet outil, non patinée, a été retaillée sur ses deux faces, après son ramassage par les Gravettiens.

Les vestiges de faune

Les crânes de cerfs

En 1958, H.L. Movius met au jour ce qu'il dénomme alors le « *Deer Skull Complex* » : trois crânes de cerfs isolés, comprenant deux adultes et un immature, situés dans le carré GIII, contre la paroi du fond de l'abri. Ces spécimens, quasiment complets lors de leur découverte, présentaient, selon H.L. Movius, un arrangement particulier (Movius, 1977, p. 23) : le crâne le plus au nord, celui d'une femelle âgée de deux ans, reposait sur la voûte, le maxillaire orienté vers le haut, le museau pointé vers celui des deux autres crânes. Ces derniers, ceux d'une femelle de 14 ans et d'un jeune de 6 mois selon J. Bouchud (1975), étaient superposés et en contact par les maxillaires. Ils étaient situés à 14 centimètres du premier crâne (fig. 6). Dans les trois cas, les mandibules n'ont pas été retrouvées. Sous le troisième crâne, se trouvait une série de 7 lamelles à dos, toutes dans le même silex. En outre, des pièces lithiques et des blocs de calcaire brûlé gisaient à proximité des crânes (Movius, 1977, p. 24-25).

Il est malgré tout impossible d'affirmer que la disposition observée à la fouille correspond à l'arrangement initial, des perturbations postérieures au dépôt ne pouvant être exclues.

Le sommet des trois crânes portait un enfoncement qui, selon J. Bouchud, rappelait celui provoqué par un coup de merlin (Bouchud, 1975, p. 80). Malheureusement, l'altération de ces trois crânes et des restaurations peu soignées au plâtre masquent totalement la voûte crânienne, empêchant de nouvelles analyses, et notamment la vérification de ce mode d'abattage.

L'originalité de cet ensemble par rapport aux autres vestiges de faune du niveau 2 est cependant multiple. D'une part, il est le seul ensemble de ce type et, bien qu'il soit très endommagé aujourd'hui, les crânes étaient complets au moment de leur découverte, alors que la faune du niveau 2 est très fragmentée et que les restes crâniens y sont rares, toutes espèces confondues. D'autre part, l'assemblage faunique du niveau 2 se caractérise par la rareté du cerf, représenté par 51 restes, soit 1,54 % des restes déterminés (Cho, 1998).

Le tronçon de défense de mammouth

Issu du carré FIV, le tronçon de défense de mammouth (AP/58-2-309) mesure une vingtaine de centimètres en longueur (fig. 7). H.L. Movius, qui signalait que cette défense avait été creusée et partiellement rainurée à l'une de ses extrémités, l'interprétait comme un récipient, dénommé « *Mammoth Tusk Container* ». Lors de la fouille, il aurait été découvert, à l'intérieur de cette défense, un fragment d'os appointé (non retrouvé) pouvant correspondre à une partie de poinçon ou d'épingle (Movius, 1977, p. 26).

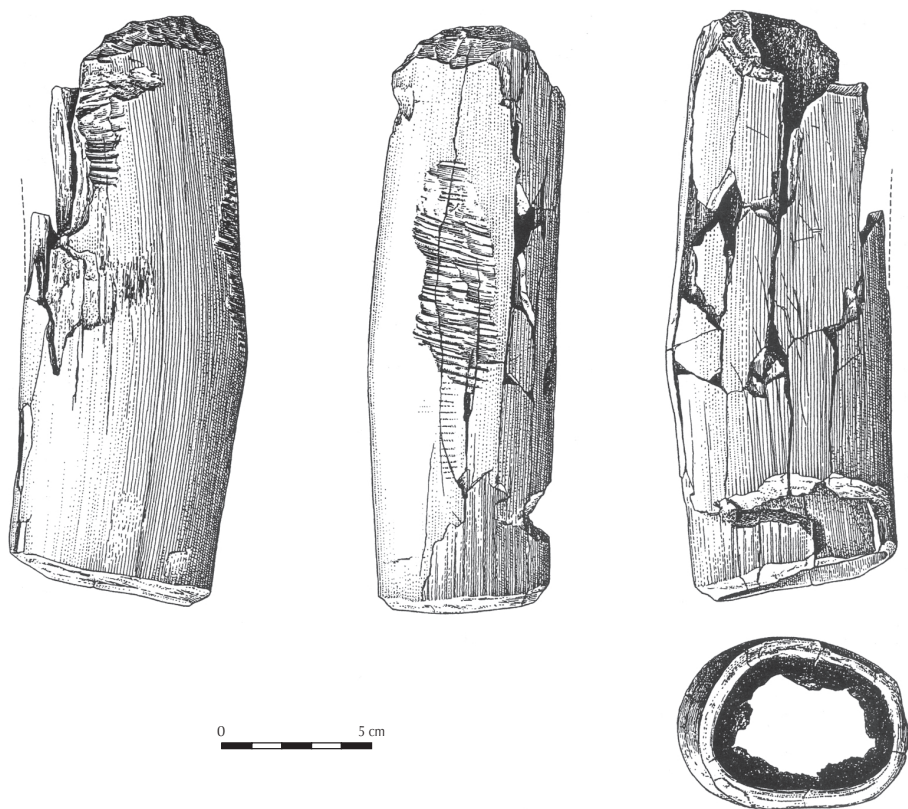


Fig. 7. AP/58-2-309, tronçon de défense de mammouth (« Mammoth tusk Container »).
Dessin P. Laurent, d'après Bricker, 1995.

L'examen de cette pièce confirme l'existence de stigmates d'entailage aux deux extrémités du tronçon. Toute la surface externe présente des traces de raclage longitudinal. Le bord de l'une des extrémités est aminci et sa surface interne montre des traces de raclage transversales et obliques (Vercoutère, étude en cours).

Malgré tout, il est difficile d'affirmer, à ce stade des analyses, que l'évidement est totalement d'origine anthropique. En dépit de cette interrogation, ce tronçon reste une pièce originale et remarquable dans le contexte du niveau 2, notamment parce qu'il est, avec certains éléments de parure et 4 fragments d'ivoire bruts, le seul élément représentant le mammouth.

Les autres sites du Gravettien final ont-ils livré des pièces comparables/identiques ?

Les gisements du Gravettien final clairement identifiés sont rares et connus uniquement en France. Hormis l'abri Pataud, trois autres sites ont livré des

occupations du Gravettien final. Il s'agit de Laugerie-Haute Est (Les Eyzies-de-Tayac, Dordogne), du Blot (Cerzat, Haute-Loire) et des Peyrugues (Orniac, Lot).

Si les objets présentés ici sont bien originaux dans le contexte du niveau 2 de l'abri Pataud, existent-ils dans les autres sites? Si oui quelle est leur importance?

Des perles rectangulaires de forme et de dimensions comparables sont connues aux Peyrugues et au Blot. Vingt-cinq perles ont été retrouvées aux Peyrugues (Allard *et al.*, 1997). Leur partie centrale perforée est plus déprimée que sur les perles de l'abri Pataud, de telle sorte qu'elles se positionnent en croix lorsqu'elles sont enfilées sur un lien. Une perle très proche de celles de l'abri Pataud a été retrouvée au Blot (Chauvière, Fontana, 2005).

Une première différence entre les perles des trois gisements serait la matière utilisée. À l'abri Pataud, certaines seraient en ivoire de mammoth, alors que celles des Peyrugues, et sans doute celle du Blot, sont en bois de renne. Il faut cependant noter que la détermination de la matière première est toujours délicate sur des objets aussi petits et ayant subi une abrasion et un polissage. Aussi, il est impossible d'exclure que certaines des perles de Pataud puissent être en os ou en bois de renne.

Une seconde différence réside dans leur quantité et leur répartition : elles sont nettement plus nombreuses à Pataud et beaucoup moins dispersées. Elles sont en outre ocrées.

Le Gravettien final de Laugerie-Haute Est (fouilles D. Peyrony) a livré un bâton percé (Peyrony, Peyrony, 1938, p. 30). Cette pièce, de dimensions plus modestes que l'exemplaire de l'abri Pataud, mesure une quinzaine de centimètres de longueur. Un important décor gravé constitué de deux mammoths affrontés et d'un arrière-train de bison en fait cependant un objet exceptionnel (Dubourg, 1997, p. 354).

Des galets de roches dures, utilisés ou non, sont présents à Laugerie-Haute Est (Chiotti *et al.*, étude en cours). Comme à l'abri Pataud, les matières premières sont variées, toutefois aucun n'est aussi investi techniquement que le « *Polisher: Neolithic Type* » de la couche 2. En outre, ils sont pour la plupart fragmentaires, contrairement à ceux de Pataud.

Le site des Peyrugues n'a pas livré de galets similaires. Enfin au Blot, aucun galet de ce type n'est signalé dans les publications (Delporte, 1969), mais nous n'avons pas encore revu les collections de ce site.

Le site de Laugerie-Haute Est a également fourni un biface. Il s'agit d'un petit biface triangulaire, mince, de type Moustérien de tradition acheuléenne. Il est en silex sénonien blond et porte une profonde patine blanche. Comme celui de l'abri Pataud, il a probablement été récolté sur un site de plein air.

La scapula ornée, la statuette féminine ou animale, le bloc gravé, l'assemblage de crânes de cerfs, le tronçon de défense de mammoth de l'abri Pataud n'ont pas d'équivalent connu dans les autres sites du Gravettien final.

En résumé, si certains de ces objets que nous avons qualifiés d'«extraordinaires», sont présents dans plusieurs sites du Gravettien final, d'autres restent, en l'état actuel de nos connaissances, spécifiques à l'abri Pataud.

Le bâton percé et le biface sont représentés chacun par un unique exemplaire, à l'abri Pataud comme à Laugerie-Haute Est. Les perles et les galets travaillés, respectivement présents aux Peyrugues, au Blot et à Laugerie-Haute Est y sont moins nombreux qu'à l'abri Pataud. Le choix de l'ivoire pour les perles de Pataud, matière rare dans le sud-ouest de la France, n'est peut-être pas anodin. Dernier point à rappeler, les galets de Laugerie-Haute Est sont fragmentés, donc inutilisables, alors que ceux de l'abri Pataud sont le plus souvent entiers et ne présentent aucune raison évidente d'abandon.

Comment expliquer une telle « concentration » d'objets à Pataud ?

Outre la présence de ces objets «extraordinaires», l'autre spécificité majeure du niveau 2 de l'abri Pataud est la présence de vestiges humains, fait unique pour cette période du Gravettien final.

Les fouilles de 1958 et de 1963 ont en effet livré une série importante de vestiges humains (Movius, 1977). Étudiés par H. V. Vallois, G. Billy et P. Legoux (Movius, Vallois, 1959; Billy, 1975; Legoux, 1975), ils représentent au moins 3 individus adultes et 3 immatures. Ils constituent un assemblage original, à la fois par leur remarquable état de conservation, par le taux de représentation des squelettes et par leur répartition dans le site (fig. 8). Ils se divisent en deux concentrations, l'une au nord (carrés F/G VII/VIII), l'autre au sud (carrés F/G II). Entre ces deux concentrations, quelques vestiges sont dispersés. Chaque concentration groupe au moins un adulte de sexe féminin et un immature. À ce stade de l'analyse, la signification de ces vestiges reste problématique, car des indices de manipulations par les Préhistoriques ont été mis en évidence (Henry-Gambier, 2008a; étude en cours).

Se pose donc la question d'une relation entre vestiges humains et objets «extraordinaires».

L'examen des archives de fouille permet de démontrer qu'au moins une partie de ces derniers était vraisemblablement associée aux vestiges humains. Les données spatiales et altimétriques extraites des archives de fouille montrent en effet qu'il existe une bonne concordance entre les vestiges humains de la concentration nord et plusieurs objets.

Répartition altimétrique

Les vestiges humains de la partie nord du site (bande VI, VII, VIII) sont quasiment tous situés dans la partie supérieure du niveau 2: *Lens 1*, *Eboulis a* et base de l'*Eboulis 1/2* (Movius, 1977), à une profondeur allant de 200 à 270 cm (Henry-Gambier, 2008a).

Les objets décrits précédemment proviennent également de la partie supérieure du niveau, surtout de la *Lens 1* et de l'*Eboulis a* (fig. 9). Les perles du

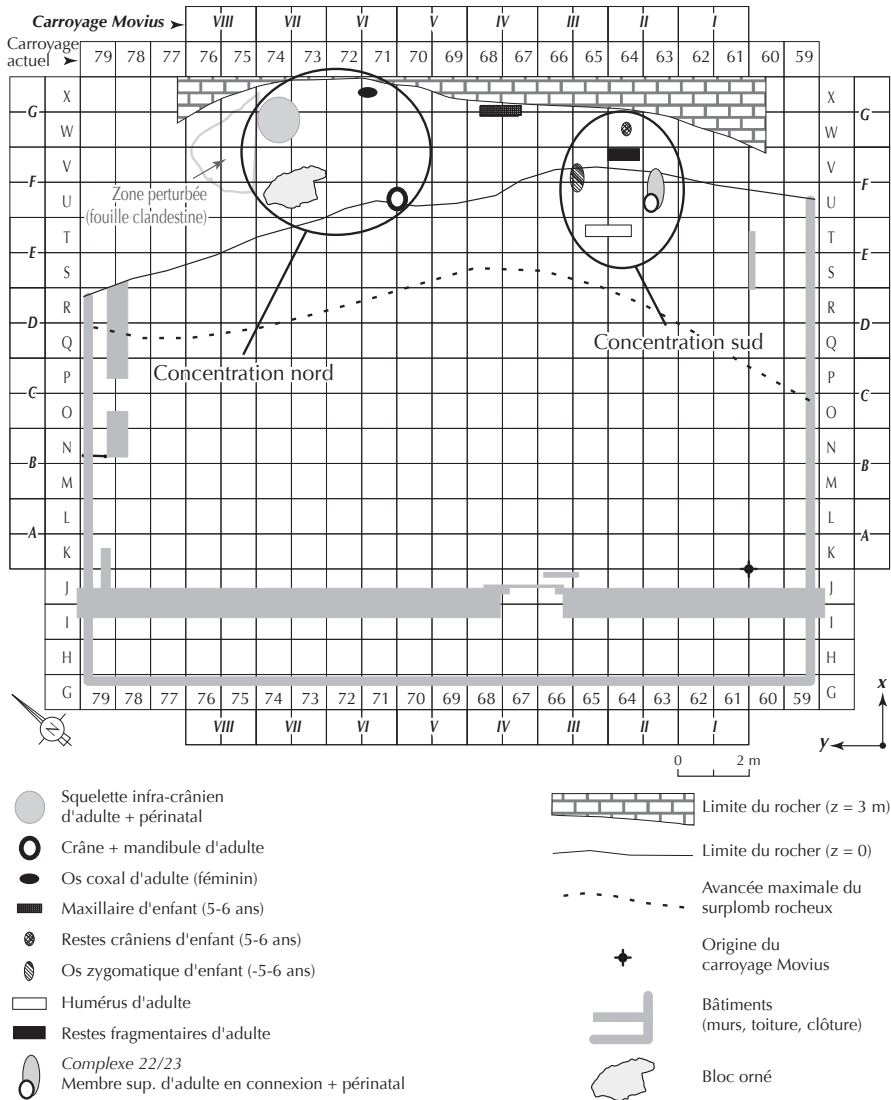


Fig. 8. Plan de répartition des vestiges humains du niveau 2 de l'abri Pataud. Dessin L. Chiotti et R. Nespoulet.

carré GVII se trouvaient, par exemple, entre 256 et 275 cm de profondeur. Le bâton percé était à 268 cm de profondeur et la statuette à 262 cm (archives Movius, abri Pataud).

Répartition spatiale

Les perles et le bâton percé étaient en GVII, donc directement associés aux vestiges humains de la concentration nord.

Objet	Numéro	Subdivision stratigraphique	Z	Zone
Scapula ornée	AP/63-1/2-107	<i>Eboulis 1/2</i>	non coordonné	FVII
Statuette	AP/63-2-1964	<i>Lens 1</i>	-262	FVII
Bloc gravé	Pas de N°	-	non coordonné	FVII
Lot de 63 perles rectangulaires	AP/63-2-2117	<i>Red Facies of Rear Eboulis</i>	-275	GVII
Autres perles rectangulaires	19 N° différents	<i>Base (Level with Human Bones) ou Lens 1 ou Red Facies of Rear Eboulis ou U.A. L clande (fouille actuelle)</i>	-256 à -272	GVII GVIII
Bâton percé	AP/63-2-1280	<i>Lens 1</i>	-258 à -268	GVII
Galet	AP/58-2-430	<i>Eboulis a</i>	-260	GVI
Biface acheuléen	AP/58-2-237	<i>Top of Proto-Mag. (Base of Eboulis)</i>	-188	FII
Crânes de cerfs	Pas de N°	<i>Upper portion of the reddish facies of rear eboulis</i>	-220 à -232	GIII
Défense de mammoth	AP/58-2-309	<i>Lens 1</i>	-180	FIV

Fig. 9. Répartition spatiale et altimétrique des différents objets étudiés dans le niveau 2 de l'abri Pataud.

La scapula ornée et la statuette, en FVII, étaient très proches des vestiges humains, c'est-à-dire incluses dans l'espace délimité par le bloc gravé et la paroi.

Le galet le plus travaillé (AP/58-2-430), se trouvait en GVI, un peu plus éloigné de la concentration d'ossements humains, mais à proximité immédiate de l'os coxal isolé N° 3 (fig. 10).

Sans être en association stricte avec les vestiges humains, ces éléments en étaient donc très proches, que l'on considère leur répartition spatiale ou altimétrique. En revanche, la mise en relation spatiale et altimétrique des autres objets et des vestiges humains est plus problématique.

Les crânes de cerfs et le tronçon de défense de mammoth se situaient plutôt au centre de la zone fouillée respectivement dans les carrés GIII et FIV (fig. 10). Ils se placent en dehors des deux concentrations de vestiges humains. Un lien clair avec les vestiges humains est plus difficile à admettre. Toutefois, nous savons que divers processus naturels ont sans doute perturbé les dépôts (Nespoulet *et al.*, 2008). Il est possible que cette dissociation soit en relation avec ces processus naturels dont nous ignorons encore l'impact. Cela dit, le regroupement des trois crânes de cerfs et leur état de conservation plaident en faveur d'un dépôt intentionnel. Sa signification, « offrande », comme le supposait H.L. Movius (1977, p. 27), ou autre, reste cependant hypothétique.

Le biface était spatialement et altimétriquement peu éloigné de la concentration sud de vestiges humains (fig. 10). Il provient du carré FII, tandis que les vestiges humains étaient dans les carrés F/GII. Il se situait à une profondeur

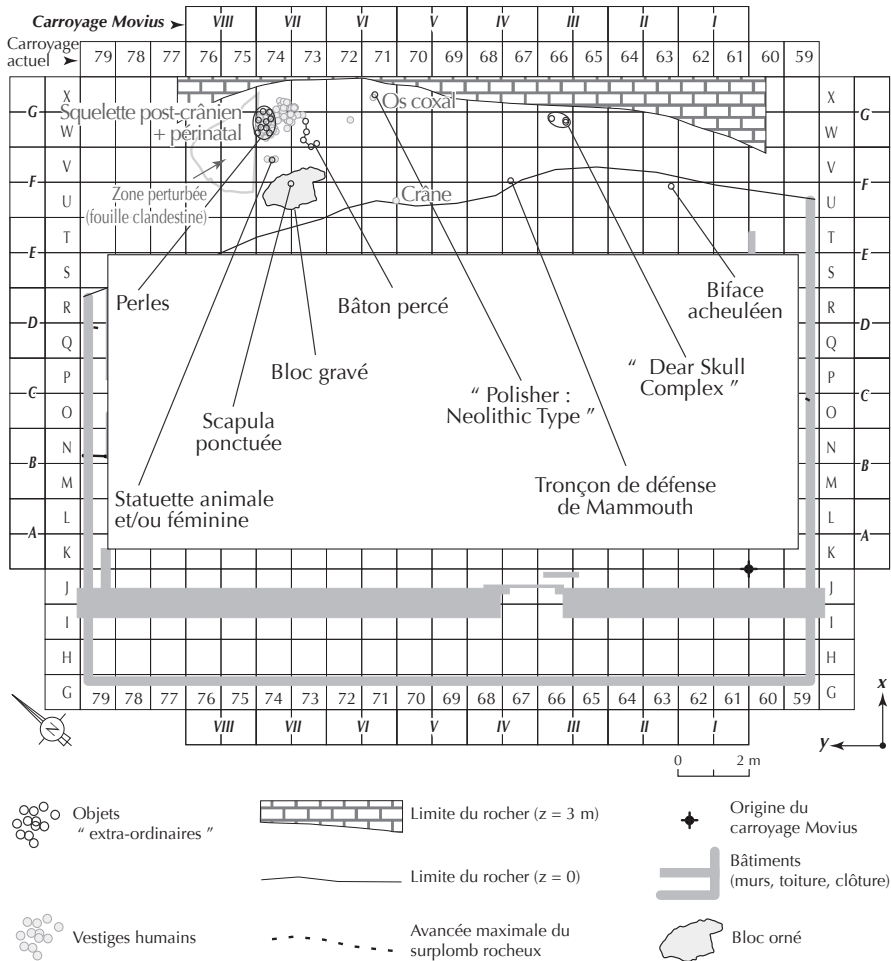


Fig. 10. Plan de répartition des objets « extra-ordinaires » et des vestiges humains de la concentration nord (Trench VII). Dessin L. Chiotti et R. Nespoulet.

de 188 cm, alors que les vestiges humains de la concentration sud se situaient entre 199 et 203 cm.

La concordance entre biface et vestiges humains est donc moins claire. Toutefois, là encore, une dissociation liée aux processus naturels ne peut être exclue.

De même, la relation entre le bloc gravé situé en FVII, ou plus précisément les gravures, et la concentration de vestiges humains est encore incertaine. En effet, d'après les fiches de terrain (archives Movius, abri Pataud) et la publication (Movius, 1977, p. 25), il semble que la *Lens 1* recouvrait la surface du bloc, ce qui impliquerait que les gravures n'étaient plus visibles au moment du dépôt des corps. Ce point n'est cependant pas tranché.

Conclusion

Nous avons pour objectif principal de présenter les données factuelles et contextuelles permettant de discuter de la signification d'une série d'objets archéologiques que nous avons qualifiés d'«extra-ordinaires» au vu de leurs caractéristiques intrinsèques. Ces dernières suffisent pour s'interroger sur leur statut: objets rejetés sans intention particulière ou objets déposés intentionnellement et, dans ce cas, dans quel cadre? Ces objets sont donc au cœur des questionnements sur l'occupation gravettienne de la couche 2 de l'abri Pataud. Cette question doit être examinée en relation avec le contexte particulier de cette occupation, qui apparaît complexe.

Les caractéristiques extrinsèques de ces objets (données spatiales et altimétriques) montrent que la plupart d'entre eux étaient situés dans un espace relativement restreint, celui d'une structure d'accueil contraignante, au fond d'un abri qui livre aussi des vestiges humains. Ajouté à leurs qualités propres, cela plaide contre un rejet fortuit et suggère, au contraire, un lien entre ces objets et les vestiges humains.

Le lien spatial et altimétrique de certains d'entre eux avec les vestiges humains de la concentration nord nous semble assez bien démontré. Il faut d'ailleurs rappeler que les données sur les sépultures gravettiennes d'Europe (Henry-Gambier, 2008b) montrent que des défunts (immatures, adultes des deux sexes) ont été déposés avec notamment des outils, et plus rarement des objets d'art ou de la faune.

Concernant Pataud, l'interprétation la plus simple serait de considérer les objets des *Trenches* VI et VII comme associés intentionnellement aux deux individus de la concentration nord dont ils constitueraient le mobilier. Nous serions alors en présence d'un dépôt mortuaire³ sans doute remanié et de l'unique cas connu de dépôt d'une statuette féminine avec des vestiges humains pour l'ensemble du Gravettien européen.

En revanche la signification des objets trouvés plus au sud reste, à ce stade des recherches, problématique.

Remerciements

Les travaux présentés ici n'auraient pu avoir lieu sans le soutien financier du ministère de la Culture, du Service régional de l'archéologie d'Aquitaine, du Conseil général de la Dordogne, du Muséum national d'histoire naturelle, de l'ANR GUEROPE et du Centre national de la recherche scientifique. Les pièces du Gravettien final de Laugerie-Haute Est ont pu être étudiées grâce à l'autorisation de Jean-Jacques Cleyet-Merle, directeur Musée national de préhistoire, que nous tenons à remercier ici.

3. À ce stade des analyses, nous préférons le terme de mortuaire à celui de funéraire.

Bibliographie

- ALLARD M., DRIEUX M., JARRY M., POMIES M.-P., RODIERE J., 1997.– Perles en bois de Renne du niveau 18 des Peyrugues, à Orniac (Lot), Hypothèse sur l'origine du Protomagdalénien, *Paleo*, 9, p. 355-369.
- BILLY G., 1975.– Étude Anthropologique des restes Humains de L'Abri Pataud, in: H.L. Movius (éd.), *Excavation of the Abri Pataud, Les Eyzies (Dordogne): Contributors*, Cambridge, Massachussets, Peabody Museum, Harvard University, American School of Prehistoric Research, bull. 30, p. 201-261.
- BOUCHUD J., 1975.– Étude de la faune de l'Abri Pataud, in: H. L. Movius (éd.), *Excavation of the Abri Pataud, Les Eyzies (Dordogne): Contributors*, Cambridge, Massachussets, Peabody Museum, Harvard University, American School of Prehistoric Research, bull. 30, p. 69-153.
- BICKER H. M., 1995.– *Le Paléolithique supérieur de l'abri Pataud (Dordogne): les fouilles de H. L. Movius Jr.*, Paris, Éditions de la maison des sciences de l'homme, Documents d'archéologie française, 50, 328 p.
- CHAUVIÈRE F.-X., FONTANA L., 2005.– Modalités d'exploitation des rennes dans le Protomagdalénien du Blot (Haute-Loire, France): entre subsistance, technique et symbolique, in: V. Dujardin (éd.), *Industrie osseuse et parures du Solutrén au Magdalénien en Europe*, actes de la table ronde sur le Paléolithique supérieur récent, 28-30 mars 2003, Angoulême, Mémoire de la Société préhistorique française, XXXIX, p. 137-147.
- CHO T. S., 1998.– *Etude archéozoologique de la faune du Périgordien supérieur: couches 2, 3 et 4 de l'abri Pataud, Les Eyzies, Dordogne: paléoécologie, taphonomie, paléoéconomie*, thèse du Muséum national d'histoire naturelle, 532 p.
- DELLUC B. ET G., 1991.– *L'art pariétal archaïque en Aquitaine*, Paris, CNRS Éditions, XXVIII^e supplément à Gallia Préhistoire, 393 p.
- DELLUC B. ET G., 2004.– L'art à l'abri Pataud (Les Eyzies-de-Tayac, Dordogne), in: M. Lejeune (dir.), *L'art du Paléolithique supérieur dans son contexte naturel*, actes du colloque 8.2 du XIV^e congrès de l'UISPP, 2-8 septembre 2001, Liège, ERAUL 107, p. 87-94.
- DELPORTE H., 1969.– Protomagdalénien du Blot, commune de Cerzat, in: *Congrès préhistorique de France*, XIX^e session, Auvergne, 1969, Paris, Société préhistorique française, p. 190-199.
- DUBOURG C., 1997.– *Les expressions du naturalisme dans les arts graphiques du Paléolithique supérieur. Une vision du monde des chasseurs préhistoriques*, thèse de l'université de Bordeaux 1, 2 vol.
- HENRY-GAMBIER D., 2008a.– Abri Pataud (Dordogne) - Données anthropologiques. in: R. Nespoulet, L. Chiotti (dir.), *L'occupation humaine de l'abri Pataud il y a 22 000 ans*, Rapport de synthèse 2005-2008, Rapport remis au SRA Aquitaine, p. 124-153.
- HENRY-GAMBIER D., 2008b.– Pratiques funéraires et comportements des populations gravettiennes en Europe: bilan des données et interprétations, *Paléo*, 20 (sous presse).
- LEGOUX P., 1975.– Présentation des dents des restes humains de l'Abri Pataud, in: H.L. Movius (éd.), *Excavation of the Abri Pataud, Les Eyzies (Dordogne): Contributors*,

- Cambridge, Massachussets, Peabody Museum, Harvard University, American School of Prehistoric Research, bull. 30, p. 262-305.
- MOVIUS H. L., 1977.– *Excavation of the abri Pataud, Les Eyzies (Dordogne): Stratigraphy*, Cambridge, Massachussets, Peabody Museum, Harvard University, American School of Prehistoric Research, bull. 31, 167 p., plans séparés.
- MOVIUS H. L., VALLOIS H. V., 1959.– Crâne proto-magdalénien et Vénus du Périgordien final trouvés dans l'abri Pataud, Les Eyzies (Dordogne), *L'Anthropologie*, 63, 3-4, p. 213-227.
- NESPOULET R., CHIOTTI L., HENRY-GAMBIER D., AGSOUS S., LENOBLE A., MORALA A., GUILLERMIN P., VERCOUTERE C., avec la collaboration de GRIMAUD-HERVE D., MARQUER L., PATOU-MATHIS M., POTTIER C., VANNOORENBERGHE A., VEREZ M., 2008.– L'occupation humaine de l'abri Pataud (les Eyzies-de-Tayac, Dordogne) il y a 22 000 ans: problématique et résultats préliminaires des fouilles du niveau 2, in: J. Jaubert, J.-G. Bordes, I. Ortega (éd.), *Les sociétés du Paléolithique dans un Grand Sud-Ouest: nouveaux gisements, nouveaux résultats, nouvelles méthodes*, actes des journées de la Société préhistorique française, 24-25 novembre 2006, Talence, Mémoire de la SPF, XLVII, p. 325-334.
- PEYRONY D., PEYRONY E., 1938.– *Laugerie-Haute, près des Eyzies*, Archives de l'Institut de Paléontologie Humaine, 19, 84 p.
- VERCOUTÈRE C., 2007.– De la viande à la pendeloque – Exemple de l'exploitation du renne dans l'occupation gravettienne du niveau 2 de l'abri Pataud (Dordogne, France), in: S. Beyries, V. Vaté (dir.), *Les civilisations du renne d'hier et d'aujourd'hui. Approches ethnohistoriques, archéologiques et anthropologiques*, actes des XXVII^e Rencontres internationales d'archéologie et d'histoire d'Antibes, Juan-les-Pins, 19-21 octobre 2006, Antibes, Éditions APDCA, p. 325-343.
- WHITE R., 2002.– Une nouvelle statuette phallo-féminine paléolithique: «La Vénus des Millandes» (commune de Castelnau-la-Chapelle, Dordogne), *Paléo*, 14, p. 177-198.